

Image not found or type unknown



Restitution du dépôt de garantie

Par **Casetta**, le **19/06/2010 à 17:12**

Bonjour,
Sous prétexte que certains papiers étaient en retard le futur acquéreur de mon studio a renoncé à l'achat et il veut récupérer son dépôt de garantie, suis-je obligée de céder merci

Par **fabienne034**, le **19/06/2010 à 17:48**

bonjour,
il faut regarder le compromis de vente et voir ce qu'il prévoit
pour tout savoir sur le compromis de vente
<http://www.fbls.net/modelevente.htm>